

Seynod Roller Hockey

54, av. des Neigeos - 74600 ANNECY

Fédération Française de Roller et Skateboard - n° 01484



-  Roller Hockey : 06 65 32 74 75
 bureau@seynod-roller-hockey.com
 @SeynodRollerHockey



-  Roller Derby : 06 47 23 88 49
 brutalesdeluxe@gmail.com
 @annecyrollerderby

Saison 2022-2023

Dossier d'inscription

Roller Hockey / Roller Derby

Rappel des documents à fournir :

Seuls les dossiers complets seront acceptés par les responsables d'équipes.

Attention : La reprise de l'activité n'est possible qu'une fois votre dossier traité !

- Formulaire d'adhésion rempli lisiblement et signé (en page 4)
- Une photo récente à envoyer à l'adresse e-mail ci-contre, en fonction de votre discipline (Hockey ou Derby)
- Un certificat médical de moins d'un an est obligatoire si :
- le certificat précédemment fourni au club a plus de 3 ans
 - vous souhaitez être surclassé(e) en catégorie supérieure
 - vous n'avez jamais été licencié(e)
 - les réponses au questionnaire «Q5-Sport» l'imposent.
- Le règlement de la cotisation (voir section correspondante)

Informations adhérent(e)

M. Mme NOM : Prénom(s) :

NOM et Prénom du représentant légal (pour les mineurs) :

Adresse complète :

Code postal : Ville :

Date de naiss. : Nationalité :

Téléphone : E-mail* :

**Votre licence vous sera envoyée par mail uniquement !*

Demande de Licence

ROLLER HOCKEY

Compétition avec surclassement*

Loisir

Dirigeant(e)

Membre non-pratiquant

*Si double ou triple surclassement :
Demandez le formulaire spécifique
ainsi que le dossier médical au
secrétariat du club.

Précisez, pour les 2 disciplines, s'il s'agit d'un(e) :

Renouvellement de licence n° :

Création / Première licence FFRS
(Certificat médical obligatoire)



Fédération Française **Roller & Skateboard**

ROLLER DERBY

Compétition

Officiel(le) en patins

Officiel(le) sans patins

Loisir (pas de matchs, même amicaux)

Simple adhérent(e), licencié(e) dans un autre club.
Précisez club et n° lic.

Coach à 100% avec ou sans patins

Indiquez également si nécessaire :

N° de maillot :

Derby Name :

Droit à l'image

Je soussigné(e)..... (signature en page 4)

- Autorise** le club, la fédération ou ses organes déconcentrés (ligue ou comité départemental), à utiliser sur ses supports de communication, ma photo d'identité insérée sur la licence, à des fins exclusives de promotion de ses activités et à des fins non commerciales. Je reconnais que cette cession de droit est effectuée à titre gratuit et valable pour la durée de la saison sportive en cours.
- N'autorise pas** le club, la fédération ou ses organes déconcentrés à utiliser ma photo d'identité quelque-soit les fins souhaitées.

Assurance

Je déclare avoir pris connaissance, par l'intermédiaire de mon club, des informations relatives à la notice d'assurance «Dommages Corporels» de base et des garanties complémentaires proposées par la FFRS (disponibles ci-jointes, ainsi que sur le site www.ffroller.fr et dans l'espace licencié sur Rolskanet).

Je souhaite adhérer à la formule suivante :

GARANTIES DE BASE

Individuelle accident (ou dommages corporels)
Contrat n° 101 625 000

 Formule incluse dans le prix de votre licence, à raison de 0,36€ pour une licence dirigeant et 0,80€ pour les licences compétition ou loisir.

GARANTIES COMPLÉMENTAIRES

Capital décès, invalidité et indemnité journalière
Contrat n° 102 742 500

Option 1 / 9,00 €

Option 1 / 15,00 €

 Formule non-incluse dans le prix de votre licence. Les démarches d'adhésion aux garanties complémentaires sont à effectuer par vos soins.

Données personnelles

Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFRS. À défaut, votre demande de licence ou de renouvellement de licence ne pourra être prise en considération. Vous autorisez expressément la FF Roller à traiter et conserver par informatique les données vous concernant. Vous disposez d'un droit d'accès, en application des art. 39 et suivants de la loi du 6 juillet 1978 modifiée, de rectification et de mise à jour des données vous concernant auprès du service « vie fédérale » de la FF Roller ou sur votre espace licencié de la base de données Rolskanet. Ces informations sont destinées à la FF Roller et peuvent être communiquées à des tiers. Vous pouvez choisir de la part de qui vous pouvez recevoir des informations :

- Mailings internes (fédé, ligue, comité dép^{alé} et club) Tous mailings (fédéral et commercial)
- Aucun mailing**

Tarifs des cotisations

ROLLER HOCKEY	Cotisation + licence Pour toute la saison	-30% A partir du 1 ^{er} janvier	-60% A partir du 1 ^{er} avril
Nationale 2, 3 et 4	<input type="radio"/> 180,00 €	<i>non-applicable</i>	<i>non-applicable</i>
Régionale	<input type="radio"/> 140,00 €	<input type="radio"/> 98,00 €	<input type="radio"/> 56,00 €
Section Loisir	<input type="radio"/> 100,00 €	<input type="radio"/> 70,00 €	<input type="radio"/> 40,00 €
Jeunesse	<input type="radio"/> 140,00 €	<input type="radio"/> 98,00 €	<input type="radio"/> 56,00 €
École de roller	<input type="radio"/> 100,00 €	<input type="radio"/> 70,00 €	<input type="radio"/> 40,00 €
Coach / Dirigeant(e)	<input type="radio"/> 50,00 €	<i>non-applicable</i>	<i>non-applicable</i>

-30% Réduction famille ! Remise de 30% sur la troisième licence du même foyer.

ROLLER DERBY	Cotisation + licence Pour toute la saison	-20% A partir du 1 ^{er} janvier	-50% A partir du 1 ^{er} avril
Compétition et Loisir	<input type="radio"/> 100,00 €	<input type="radio"/> 80,00 €	<input type="radio"/> 50,00 €
Officiel(le) en patins	<input type="radio"/> 100,00 €	<input type="radio"/> 80,00 €	<input type="radio"/> 50,00 €
Officiel(le) sans patins	<input type="radio"/> 60,00 €	<i>non-applicable</i>	<input type="radio"/> 50,00 € -20%
Uniquement adhérent(e) car licencié(e) dans un autre club	<input type="radio"/> 60,00 €	<i>non-applicable</i>	<input type="radio"/> 50,00 € -20%
Coach à 100% avec ou sans patins	<input type="radio"/> 40,00 €	<i>non-applicable</i>	<i>non-applicable</i>

Mode de règlement

VIREMENT

Aux coordonnées bancaires ci-dessous
(Pas d'échelonnement pour ce mode de paiement)



CA DES SAVOIE / SEYNOD
FR76 1810 6000 1296 7172 9981 414
AGRIFRPP881

i Nous vous remercions, de faire suivre par e-mail une preuve de virement à l'adresse : bureau@seynod-roller-hockey.com
Merci de faire figurer vos **nom + prénom + équipe** dans les références du virement. (ex. DUPONT_Jean_N4)
1 seul virement par adhésion ! (2 enfants = 2 virements)

CHÈQUE

À l'ordre du «Seynod RILH»

- Paiement en 1 seule fois
- Paiement en **plusieurs fois** (indiquez les échéances souhaitées ci-dessous)

Chèque n°1 : € Encaissement :

Chèque n°2 : € Encaissement :

Chèque n°3 : € Encaissement :

Je souhaite obtenir un **justificatif de paiement**. (Les justificatifs seront transmis par e-mail)

Quelques règles de bonne conduite

i Le règlement intérieur complet de l'association ou la charte Roller Derby, ainsi que les comptes-rendus des réunions du Conseil d'Administration pourront vous être transmis sur demande par e-mail, tout au long de l'année.

1 Sécurité

Il est rappelé à tous les pratiquants et dirigeants de respecter les règles élémentaires de sécurité et d'hygiène tout au long de l'année lors des séances d'entraînement ou des matchs. Les entraîneurs ou responsables d'équipes peuvent interdire l'accès aux joueurs :

- Étant manifestement sous l'emprise d'alcool ou de drogue.
- Dont l'équipement n'est pas complet ou trop endommagé pour garantir leur sécurité (ex. jugulaire de casque non fixée)
- Étant manifestement malade ou blessé.

2 Comportement

Il convient également de mentionner qu'aucune forme de discrimination, harcèlement, attitude ou parole irrespectueuse, ou comportement violent (jet de crosse, jeu dangereux...), ne sauraient être tolérés au sein de l'association.

Le Conseil d'Administration peut, sur demande du responsable d'équipe, de l'entraîneur ou des joueurs impliqués, ouvrir une procédure disciplinaire à l'encontre des personnes se rendant coupables de tels comportements. Dans le cadre des rencontres officielles, un(e) joueur(se) sanctionné(e) d'une pénalité de méconduite et/ou d'une exclusion, ou faisant l'objet d'un rapport d'incident, sera systématiquement convoqué(e) par le C.A., qui pourra, selon les cas, prendre des décisions disciplinaires complémentaires.

3 Équipements et locaux

Il est impératif que chacun utilise le matériel du club ou les locaux de la Mairie avec le plus grand soin. Les dégradations constatées doivent être signalées dans les meilleurs délais au responsable du créneau ou à un agent municipal.

Le local matériel est accessible aux joueurs, sous le contrôle de l'entraîneur, uniquement pour accéder aux équipements utiles à la séance en cours. En dehors des séances d'entraînement, aucun adhérent n'est autorisé à y entrer sans autorisation.

4 Participation et bénévolat

Les membres de l'encadrement et du C.A., tous bénévoles, font, tout au long de l'année, le maximum pour que les activités de l'association se déroulent dans les meilleures conditions. Votre aide, même occasionnelle, est très importante ! Elle permet de soulager ponctuellement le travail de ces personnes et de leur témoigner votre reconnaissance. S'asseoir à la table de marque, tenir la buvette une heure, ou animer une séance jeunesse, une fois ou deux dans la saison, ne vous prendra que très peu de temps, mais contribuera au bon fonctionnement de l'association. **Merci d'avance pour votre aide !**

5 Respect des engagements / des dirigeants

Les joueurs qui font le choix de s'engager dans une équipe à vocation « compétition », particulièrement au niveau national, se doivent d'être présents aux matchs, à domicile comme à l'extérieur. **Aucun forfait ne saurait être toléré.** Le C.A. pourra décider de répartir les pénalités financières dues pour un forfait entre tous les membres de l'équipe concernée.

Le club rappelle également aux joueurs et joueuses qui évoluent en compétition que, sauf arrivées exceptionnelles en cours d'année, ou mouvements de joueurs imposés par le niveau de compétition, **les effectifs sont validés en début d'année par le C.A.**, sur proposition des entraîneurs et en accord avec les objectifs sportifs votés.

6 Un mot aux parents...

Le club remercie par avance les parents pour toute l'aide qu'ils pourront apporter tout au long de l'année et rappelle que la bonne marche de la section jeunesse passe par **une participation de tous aux déplacements ou à l'organisation des matchs.**

Les interventions ou encouragements sur le bord des terrains, pendant les séances d'entraînement ou les matchs, ne doivent **en aucun cas venir perturber ou contredire les consignes des coaches.**

Enfin, il convient de rester **fair-play en toutes circonstances** et bien sûr courtois avec les joueurs, le staff ou les supporters adverses.

Signature de l'adhérent(e)*

Le :

Par ma signature ci-contre, je certifie sur l'honneur :

- L'exactitude des informations contenues dans ce dossier.
- Avoir lu et adhérer aux règles énoncées ci-dessus.

Signature

*ou de son représentant légal

Annexe 1 : Questionnaire de santé «QS-SPORT»

- i** Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez joindre un certificat médical à votre demande de renouvellement de licence.
Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié !

DURANT LES 12 DERNIERS MOIS :	OUI	NON
1 Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
2 Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
3 Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
4 Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
5 Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
6 Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
À CE JOUR :		
7 Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
8 Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
9 Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Si vous avez répondu NON à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir !

Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, et avoir répondu « NON » à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence. Attention : si le certificat précédemment fourni au club a plus de trois ans, il faut en refaire un nouveau dans tous les cas !

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir ! Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Certificat médical (à fournir également pour tous les cas listés en page 1)

Je soussigné(e), Docteur _____, certifie que

M. Mme NOM et Prénom : _____ ne présente à ce jour

aucune contre-indication à la pratique du roller En loisir En compétition En tant qu'arbitre / juge

Est apte à pratiquer dans des compétitions de la catégorie d'âge immédiatement supérieure.

Date de l'examen : _____ Cachet et signature :

IMPRIMER
le formulaire